

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION (PPRI) VALLÉE DU LOING – AGGLOMÉRATION MONTARGOISE ET LOING AVAL

En application de l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2023, il sera procédé pendant **32 jours, du lundi 18 septembre 2023 à 9h00 au jeudi 19 octobre 2023 à 17h00 inclus**, sur le territoire des communes d'Amilly, Cepoy, Châlette-sur-Loing, Corquilleroy, Dordives, Ferrières-en-Gâtinais, Fontenay-sur-Loing, Girolles, Montargis, Nargis, Pannes et Villemandeur, à une enquête publique relative au projet de révision du PPRI de la Vallée du Loing – « Agglomération Montargoise et Loing Aval ».

Celui-ci a pour objectifs de :

- protéger en réduisant la vulnérabilité des personnes et des biens déjà exposés au risque,
- prévenir le risque en évitant que de nouvelles personnes et constructions ne s'implantent dans les zones les plus exposées,
- ne pas aggraver le risque en maîtrisant l'urbanisation et en préservant les champs d'expansion des crues, informer la population en mettant à sa disposition un document cartographiant les secteurs exposés au risque,
- prendre en compte les dernières évolutions réglementaires relatives à la prévention des risques d'inondation, les connaissances techniques ainsi que la précision des données disponibles sur la vallée du Loing notamment celles issues des crues de mai-juin 2016.

Par décision N° F-024-20-P-0058 du 14 janvier 2021 l'autorité environnementale a dispensé la révision de ce PPRI de réalisation d'une évaluation environnementale. L'ensemble des documents relatifs à cet avis sont disponibles sur le site internet [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr), mots clés « Les PPRI du Loing et de l'Ouanne ».

La personne responsable du projet de révision du PPRI de la Vallée du Loing – « Agglomération Montargoise et Loing Aval » est Madame la Préfète du Loiret, 181 rue de Bourgogne – 45 000 Orléans, représentée par la Direction départementale des territoires de Loiret (Service Loire, Risques Transports, 02 38 52 47 82), service instructeur à contacter pour tout complément d'information sur ce projet de révision de plan.

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces relatives à l'enquête publique précitée sera tenu à disposition du public :

- sur le site internet des services de l'État dans le Loiret <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours> ;
- sur support papier en mairies des communes précitées ainsi qu'aux sièges de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME) et de la communauté de communes des 4 Vallées (CC4V) à l'adresse, jours et horaires figurant ci-après ;
- sur un poste informatique, en mairie de Châlette-sur-Loing , siège de l'enquête publique, à l'adresse, jours et horaires figurant ci-après.

Un ou plusieurs des membres de la commission d'enquête publique désignée par le président du tribunal administratif d'Orléans, composée de MM. Jean BERNARD (Président), Michel CARQUIS (premier membre titulaire), Joël HUC (membre titulaire) et Luc GRANIER (suppléant), se tiendra à la disposition du public au cours de permanences organisées aux lieux et dates indiqués ci-après :

Communes, EPCI	Jours et horaires d'ouverture au public	Jours et horaires de permanences de la commission d'enquête
Mairie d'Amilly 3 rue de la mairie, 45 200	Les lundi-mardi-jeudi de 8h30 à 12 h et de 14 h à 17h30, mercredi de 8h30 à 12 h et de 13 h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12 h et de 13 h à 17 h.	le vendredi 22 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
Mairie de Cepoy 11 Avenue du Château 45 120	Le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le Samedi de 8h30 à 12h30.	le samedi 30 septembre 2023 de 9h00 à 12h00
<b>Mairie de Châlette-sur-Loing (siège de l'enquête)</b> <b>1 Place de la République, 45 120</b>	Du lundi au vendredi : 8h30/12h15 – 13h30/17h30	le lundi 18 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 19 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
Mairie de Corquilleroy 1, rue Prudent Harry, 45 120	Le lundi de 13h30 à 18h00, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi : de 9h00 à 12h00	le mardi 26 septembre 2023 de 9h00 à 12h00
Mairie de Dordives 6 rue de l'Église, 45 680	Lundi de 14h00 à 18h00, mardi, jeudi et samedi de 09h00 à 12h00, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.	le mercredi 4 octobre 2023 de 9h00 à 12h00

Communes, EPCI	Jours et horaires d'ouverture au public	Jours et horaires de permanences de la commission d'enquête
Mairie de Ferrières-en-Gâtinais Cour de l'Abbaye, 45 210	Lundi de 14 h – 18 h, mardi et jeudi de 9 h – 12h30, mercredi et vendredi de 9 h – 12h30 et de 14 h – 17 h.	le mardi 10 octobre 2023 de 9h00 à 12h00
Mairie de Fontenay-sur-Loing 7, avenue de la République, 45 210	Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14 h à 17h30 ainsi que le samedi de 9 h à 11h30 en semaine paire.	le vendredi 13 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
Mairie de Girolles 8 rue du Bourg 45 120	Lundi et mercredi de 14h-18h, vendredi de 15h-18h et le 1er samedi du mois de 9h-12h.	le lundi 16 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
Mairie de Montargis 6, rue Gambetta 45 200	Du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30, le vendredi fermeture à 17 h.	le mardi 10 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
Mairie de Nargis 1, rue de la Mairie, 45 210	Lundi et vendredi de 9h00 à 12h30, mercredi de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 11h30 en semaine impaire.	le mercredi 4 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
Mairie de Pannes 250 rue Marcel Donette, 45 700	Lundi au vendredi de 08h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30	le mardi 26 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
Mairie de Villemandeur 1Bis avenue de la Libération, 45 700	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h sans rendez-vous, de 13h30 à 17h15 sauf mercredi après midi sur rendez-vous, le mercredi après midi de 13h30 à 17h15 et le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> samedi matin de chaque mois de 9h30 à 12 h.	le samedi 7 octobre 2023 de 9h30 à 12h00
Agglomération montargoise et rives du Loing (service PUHM de l'AME situé au 1 <sup>er</sup> étage du centre commercial de la Chaussée, 30 rue du faubourg de la Chaussée, 45 200 MONTARGIS)	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Fermeture le samedi.	/
Communauté de communes des 4 Vallées : 4, place Saint-Macé 45 210 Ferrières-en-Gâtinais	Du lundi au jeudi de 9 h à 12h30 et de 14 h à 17h00, vendredi de 9 h à 12h30 et de 14 h à 16h00	/

Les personnes qui le désirent pourront au cours de cette période, soit consigner leurs observations et propositions sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies et EPCI précités, soit les adresser au président de la commission d'enquête par voie postale ou par mail aux adresses suivantes pour qu'elles y soient annexées :

Mairie de Châlette-sur-Loing, CS 10 047 – 45 125 Châlette-sur-Loing, à l'attention de M. le Président de la commission d'enquête.	Adresse électronique suivante : <a href="mailto:pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr">pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr</a> en précisant l'objet de l'enquête : « PPRi Vallée du Loing – Agglomération Montargoise et Loing Aval ».
---	--

À l'issue de l'enquête une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public durant un an, dans chaque mairie, communauté de communes et agglomération précitées et à la préfecture du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité – bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique). Ces éléments seront également disponibles sur la partie du site internet des services de l'État dans le Loiret dédiée à l'enquête tout comme le présent avis. À l'issue de la procédure réglementaire, la préfète du Loiret est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté préfectoral au titre du Code de l'environnement, portant approbation du PPRi de la Vallée du Loing – « Agglomération Montargoise et Loing Aval ».